

COMMUNION D'UN MOURANT

En prenant mon tour de veille, je fis le tour de la salle afin de voir quels étaient les malades dont l'état exigeait une surveillance plus attentive et de donner à chacun ce dont il pouvait avoir besoin. Je remarquai le numéro 29 qui souffrait énormément. Je prévins aussitôt l'infirmière, qui reconnut des symptômes de tétanos et décida que l'on attendrait au matin pour changer le malade de salle.

Le mal s'aggravait rapidement. Impossible de quitter le malade un instant. Sentant qu'il allait mourir, il voulait que je prie avec lui. Je lui dis de se remettre entre les mains du bon Dieu, de lui offrir toutes ses souffrances qui sont si méritoires pour le ciel. — Oh ! oui, me dit-il avec ferveur. Le voyant si mal, je lui demandai s'il ne désirait pas voir M. l'abbé. — Oh ! si, et le plus vite possible.

L'infirmier partit chercher M. l'abbé, qui arriva presque aussitôt et confessa le malade. Il avait apporté avec lui la sainte Eucharistie, que le malade désirait beaucoup recevoir. Mais comme les souffrances l'avaient contracté et raidi, ses dents étaient tellement serrées les unes contre les autres qu'elles rendaient la communion impossible. Après de longs efforts cependant, il parvint à ouvrir suffisamment la bouche pour que M. l'abbé pût enfin y glisser la sainte hostie. Peu après, ce pauvre enfant, poussant un soupir de contentement, nous dit : — Je l'ai avalée, je suis heureux.

Le reste de la nuit se passa en action de grâces, et le cher blessé mourut à 6.30 heures du matin.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	20 décembre.	— Notre-Dame-de-Liesse.
Mercredi,	22	— Noviciat des Frères de la Charité.
Vendredi,	24	— Noviciat des Frères des Ecoles
Dimanche,	26	— Sourds-Muets. [Chrésiennes.